

CÉAS de la Mayenne

Centre d'étude et d'action sociale

6 rue de la Providence 53000 Laval Tél. 02 43 66 94 34 Fax: 02 43 02 98 70 Mél. ceas53@wanadoo.fr Site Internet: www.ceas53.org

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

Politique

Moyenne d'âge des inscrits : 50 ans La France compte 43 millions d'électeurs

Lors des élections cantonales de mars 2011 (renouvellement de la moitié des conseillers généraux), 43,2 millions d'électeurs étaient inscrits sur une liste électorale en France (1). Parmi eux, près de 53 % sont des femmes, ce qui correspond à leur part dans l'ensemble de la population en âge de voter. Par ailleurs, les électeurs inscrits sont âgés de 50 ans en moyenne. La pyramide des âges des électeurs est relativement proche de celle de l'ensemble de la population. Cependant, la



rales étant plus faible pour les plus jeunes, les 18-36 ans représentent 26 % des électeurs, contre 29 % dans l'ensemble de la population.

Le code électoral : l'inscription sur les listes électorales est obligatoire mais, dans les faits, la seule « sanction » est l'impossibilité de participer à un scrutin. L'électeur doit déposer sa demande d'inscription dans sa commune de résidence avant le 31 décembre pour pouvoir voter aux élections de l'année suivante. Ainsi, dans la perspective de l'élection présidentielle de 2012, l'Insee s'attend à un afflux important de demandes d'inscription d'ici fin décembre 2011.

Le rôle de l'Insee : depuis 1946, il est chargé d'assurer la gestion du Fichier général des électeurs, à partir duquel il vérifie l'unicité des inscriptions des électeurs. Deux autres acteurs, les communes et les préfectures, interviennent dans la gestion des listes électorales communales. Le ministère de la Défense et des Anciens combattants intervient indirectement par la collecte des informations relatives aux jeunes lors des Journées Défense et Citoyenneté (JDC).

Histoire et patrimoine

Concert gratuit et peintures murales La clôture 2011 en Coëvrons-Mayenne

Les animations estivales du Pays d'art et d'histoire Coëvrons-Mayenne vont se terminer fin septembre. Bien entendu, les trois sites majeurs - le château de Sainte-Suzanne, le musée départemental de Jublains et le château de Mayenne - vont rester actifs avec tout un programme d'expositions, conférences et ani-



À Saint-Martin-de-Connée, saint Georges fait passer un mauvais quart d'heure à un méchant dragon.

^{(1) –} Christelle Rieg, « 43 millions d'électeurs en France », Insee Première n° 1369 de septembre 2011 [http://www.insee.fr/fr/ ffc/ipweb/ip1369/ip1369.pdf].

mations diverses. Deux animations pour clore la saison touristique :

Vendredi 30 septembre, à 21 h, église de Marcillé-la-Ville : découverte de l'église et concert de la chorale Chantemayne. Gratuit.

Dimanche 2 octobre, à 14 h 30, rendez-vous à l'église de Bais pour un circuit permettant de découvrir des églises ou chapelles décorées de peintures murales du XIII^e au XX^e siècles : Bais, Saint-Martin-de-Connée, Trans, et Notre-Dame-de-Doucé à Jublains... Plein tarif 5 euros ; tarif réduit 3,50 euros ; gratuit pour les moins de 18 ans.

Psychologie

Les hommes seraient plutôt comme-ci et les femmes plutôt comme-ça...

Qu'en est-il réellement à la naissance?

Les idées reçues sur les filles et les garçons ne manquent pas : elles seraient plus douées pour apprendre à écrire, ils seraient plus doués pour lire une carte routière... Lise Eliot, maître de conférences en neurosciences à l'université Rosalind-Franklin de Chicago (Illinois), tord le cou à ces clichés dans son ouvrage Cerveau rose, cerveau bleu : les neurones ont-ils un sexe ? (Robert Laffont, 507 p.), présenté dans Le Monde des 4 et 5 septembre 2011.

Elle y explique que de petites différences entre filles et garçons existent à la naissance mais que celles-ci sont amplifiées par l'éducation. « L'écart se creuse petit à petit parce que les deux sexes ne vivent pas les mêmes expériences. » Selon elle, ce sont l'apprentissage et la pratique qui modèlent l'architecture neuronale, de telle sorte qu'arrivés à l'âge adulte, les cerveaux des deux sexes finissent par fonctionner différemment. Elle parle de plasticité cérébrale. Le câblage du cerveau à l'âge adulte, précise Lise Eliot, « est fonction, dans une large mesure, des expériences qu'il connaît de la période prénatale jusqu'à l'adolescence ».

C'est par l'éducation, selon Lise Eliot, que nous transmettons à nos enfants, plus ou moins consciemment, ces différences. La neuroscientifique explique que « ce qui compte surtout, c'est la façon dont les enfants passent leur temps, c'est le regard que l'on porte sur eux, et les conséquences de toutes leurs interactions avec leur entourage sur les circuits neuronaux ».

Pour accompagner les parents qui souhaiteraient gommer quelque peu les écarts, Lise Eliot apporte quelques conseils. Pour les filles, qui ont besoin d'exercer davantage leurs aptitudes spatiales, pourquoi ne pas leur pro-

poser davantage de jeux de construction ou de ballon ? Pour les garçons, quant à eux, souvent plus agités que les petites filles, la maîtrise de soi peut être stimulée par des jeux tels que « Jacques a dit » ou « Un, deux, trois, soleil »...



Statistiques

Naissances domiciliées 2010

L'Insee vient de mettre en accès libre, sur son site Internet, les naissances domiciliées en Mayenne, par commune, en 2010. Ces données sont disponibles à l'adresse Internet suivante :



http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=etatcivil-naissances

Le CÉAS, dans sa *Lettre du CÉAS* n° 275 d'octobre 2011, analysera ces données par communauté d'agglomération et de communes.

Actua-site

Nouveauté sur le site Internet du CÉAS...



Le CÉAS a mis en ligne quelques clins d'œil en lien avec le patrimoine mayennais.

Accessible par les rubriques « Histoire et patrimoine », puis « La Mayenne, clins d'œil », ce diaporama est une suite de photos qui illustrent à leur façon le patrimoine mayennais...

Sourires assurés!

Rubrique... à suivre.

« Le monde associatif qui se revendique si souvent comme une " école de démocratie " peut certainement donner l'exemple d'une plus grande prise en compte des jeunes. Cela ne passe pas uniquement par la délégation de quelques fausses responsabilités, mais bel et bien par une véritable participation à la gouvernance des associations ».

Marc Genève, « Pour une association, peut-on être majeur à 16 ans ? », Associations mode d'emploi, n° 131 d'août-septembre 2011.